

**MAIRIE**

09 700 BRIE

Tél : 05 61 68 47 80

Fax : 05 61 67 87 91

mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

**le petit BRIE****EDITO du MAIRE****Briençoises****et Brienois !**

J'ai le plaisir de vous présenter ce premier numéro du bulletin d'information communal de BRIE, lien indispensable entre les habitants et les élus. En effet, ce support va nous permettre de vous informer des décisions et avancées de la commune, mais aussi, de la vie du village au travers notamment des associations.

Communiquer par écrit, ou au travers de réunions publiques, comme nous avons déjà pu le faire le 12 avril dernier lors d'un moment très convivial, c'était un des points forts de notre campagne électorale. Au-delà des divergences d'opinions, je crois que les échanges sont essentiels à la vie d'un village, aux relations humaines tout simplement. Sans transition, je vous invite au nom du Conseil Municipal à partager le verre de l'amitié qui sera servi après la cérémonie au monument aux morts, le dimanche 31 août, place de la République. Bonne fête de BRIE à tous !

**Isabelle PEYREFITTE****Une nouvelle équipe municipale à votre service**

Les 9 et 16 mars derniers, les électeurs ont attribué leur confiance à 11 conseillers municipaux avec une majorité de 7 sièges à la liste « une ruralité d'avenir ». Le 21 mars, un des conseillers ayant démissionné, l'équipe municipale composée donc de 10 membres, élit Mme PEYREFITTE maire de BRIE par 7 bulletins pour et 3 bulletins blancs.

Mme le MAIRE propose ensuite de maintenir 3 postes d'adjoints :

- Mr Daniel BELONDRADE est élu 1er adjoint (7 pour / 3 nul)
- Mr Jacques CROS est élu 2ème adjoint (8 pour / 2 nul)
- Un poste d'adjoint est proposé à la liste minoritaire qui le décline . Mme Thérèse FRUCHET est donc élue 3ème adjoint (7 pour / 3 nul)

Les autres membres du Conseil Municipal:

Mr Bernard ANDRIVON

Mme Marie-Odile DREUJOU

Mr Frédéric DUPUY

Mme Myriam RESPAUD

Mr Eric RESPAUD

Mr Armand THOMAS

A ce jour, 6 conseils municipaux ont eu lieu. Nous vous rappelons qu'un conseil municipal est une séance publique. L'ordre du jour est affiché au minimum 3 jours avant la date du conseil.

Vous y êtes les bienvenus !

**Sommaire :**

- Présentation du nouveau Conseil Municipal et ses attributions p 1 et 2
- Les délibérations importantes p 2
- Le dossier : les DECHETS (sac jaune) p 3
- La VIE du village p 4

**Horaires d'ouverture de la MAIRIE**

Du nouveau à partir du 15 septembre 2008 : le mardi matin est remplacé par le mercredi matin. Notre secrétaire Elisabeth QUATRESOUS également salariée de la Communauté des Communes, sera bien sûr présente les mercredis et vendredis.

En règle générale, Mme le MAIRE sera en Mairie les mercredis et samedis.

**Mercredi de 9h à 12h  
Vendredi de 14h à 16h  
Samedi de 9h30 à 12h30**



Marie-Odile DREUJOU est chargée du fleurissement du village :

« Chaque année, la Communauté de Communes de Saverdun nous attribue une enveloppe de 210 € pour acheter plantes et fleurs.

J'aime choisir des plantes vivaces et varier les couleurs. Cette année, le monument aux morts est une réussite, mais au niveau des jardinières, il y a des choses à repenser. »

Tous nos remerciements à Robert LAVAIL pour l'arrosage des fleurs.

**Notre village a besoin de couleurs, de recherche d'esthétique.**

**Fleurissement, création d'espaces verts, aménagements paysagers, cela fait partie des projets pour les 6 ans à venir.**



## Organisation du Conseil Municipal : attributions diverses et commissions de travail

### Délégations des adjoints

- Daniel BELONDRADE : représentativité du Maire, chargé de l'entretien et des travaux sur les bâtiments communaux et les espaces verts
- Jacques CROS : délégation aux travaux de voirie
- Thérèse FRUCHET : délégation à la communication, aux relations avec les associations et aux affaires sociales

Le Maire et les 3 adjoints se réunissent de manière régulière pour faire le point des affaires courantes, planifier les actions à mener et préparer les conseils municipaux.

### Commissions de travail

Lors de sa séance du 24 mars 2008, Mme le Maire a invité l'ensemble des Conseillers à s'impliquer dans des commissions municipales. Trois commissions de travail ont ainsi été créées, composées de :

#### **Commission préparation du budget :**

Mmes Peyrefitte, Fruchet, et Dreujou  
Mrs Bélondrade et Cros

#### **Commission travaux :**

Mme Peyrefitte, Mrs Bélondrade et Cros

#### **Commission Communication et relation aux associations**

Mmes Peyrefitte et Fruchet

## Les délibérations importantes

*Parmi les thèmes abordés lors des conseils municipaux, outre le vote du budget, 2 sujets méritent d'être détaillés :*

### Le Conseil Municipal s'engage : Brie Sans OGM :

La Mairie de Brie s'associe à la campagne de soutien de toutes mesures prises en faveur de la protection de l'environnement et des cultures qui préservent la biodiversité, la qualité des sols, de l'eau et de l'air. Nous savons maintenant que les cultures **avec OGM** ne peuvent pas coexister avec les cultures **sans OGM**, celles-ci sont inégalement contaminées et vouées à disparaître sans retour possible. C'est pourquoi, comme de nombreuses communes de notre département, le **Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité** dans sa séance du 11 juin 2008 en ces termes : (extraits)

« ...qu'en l'absence de garantie de non contamination des cultures conventionnelles en situation de coexistence avec des cultures OGM, **les organismes génétiquement modifiés ne peuvent être cultivés en plein champ sur le territoire de la Commune de BRIE ...**

« ...que le Maire mette en œuvre ses prérogatives pour interdire de telles cultures sur le territoire de la Commune **afin de respecter l'environnement, la santé publique, les structures agricoles, les éco systèmes locaux et les filières de production et commerciales qualifiées sans organismes génétiquement modifiés...** »

### Traitement des déchets ménagers :

Dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, dont le Conseil Général a la compétence, 3 filières de traitement des déchets en mélange (ceux que l'on dépose dans les bacs) ont été étudiées. Une d'entre elles devra être choisie et engagera notre département pour les 30 ans à venir.

A partir de la synthèse des études, chaque commune a été invitée à se déterminer sur la solution qui lui paraît la meilleure...

Malgré la difficulté à pondérer les différents paramètres car la solution miracle n'existe pas, **à l'unanimité, le Conseil Municipal de BRIE a rejeté l'incinération**, se démarquant ainsi de la communauté des communes de Saverdun, et ceci pour les raisons suivantes :

- malgré les évolutions technologiques, l'incinération peut diffuser une pollution dans ses fumées
- un incinérateur est « glouton », il faut le nourrir ! Ce qui est peu compatible avec une diminution des déchets souhaitée à tous les niveaux !

A la majorité la solution du Bio Réacteur Réversible a été choisie.

*Pour plus de précision sur ce sujet, je vous invite à lire le dossier DECHETS très complet du magazine n°20 du Conseil Général « Ariège Pyrénées »*

## LE DOSSIER : comment bien trier ses déchets et garder le village propre

Nos déchets sont collectés par les services de la Communauté des Communes de Saverdun, et traités par le Smectom du Plantaurel.

Lorsque l'on évoque les « ordures » ou les « poubelles », chacun pense à la sienne et peut croire que tout est simple. Mais de manière globale, cela reste très compliqué et la bonne volonté de chacun est nécessaire. Si la loi impose aux collectivités locales de mettre en œuvre le tri des déchets, personne n'est derrière chaque habitant pour lui taper sur les doigts lorsqu'il se laisse aller !

Trier ses déchets, c'est le minimum à faire pour limiter les impacts de nos modes de

consommations, à chacun d'en prendre conscience.

Si les moyens nécessaires doivent être mis en place pour assurer un service de qualité aux habitants, il n'en reste pas moins que c'est à chacun d'entre nous de respecter les consignes de collecte.



**TRIER ses déchets, ce n'est plus une nouveauté, c'est un geste citoyen, probablement le plus facile d'entre tous. Que chacun de nous se l'approprie largement !**



### Petit rappel du fonctionnement de la collecte des sacs jaunes

Lors du démarrage de la collecte sélective des emballages recyclables début 2003, le principe de ramassage des sacs jaunes au plus près des domiciles a été retenu sur tout le territoire de la CDC de Saverdun (comme dans la majorité de l'Ariège).

Force est de constater qu'à BRIE, cela a dérapé ! Surtout au village, car la mise en place des 2 bacs jaunes près de la salle des fêtes a fait perdre tout repère de temps aux habitants. Ainsi, on retrouve des sacs amoncelés en permanence, alors que le ramassage a lieu 1 jeudi sur 2. Drôle de

vision pour le voisinage et les passants, même si cela montre qu'à BRIE, on est éco-citoyen !



Le 18 août, 4 jours avant le ramassage des sacs

### Des agents sérieux favorables à une collecte plus proche des habitants



Après le ramassage, les sacs jaunes sont ouverts et triés manuellement au Smectom du Plantaurel. C'est pourquoi le personnel de collecte les regarde minutieusement et laisse sur place les sacs incorrects. Revenir à une collecte au plus près des habitants leur facilite le travail et leur évite de trier tout un amoncellement de sacs !

**Pour un village plus propre, respectons les jours de collecte et déposons nos sacs devant notre domicile ou au bout de notre chemin !**

### Les bacs jaunes sont retirés !

**Pour vous aider dans votre geste de tri, vous trouverez joints à ce bulletin un guide de tri et les dates de collecte, ainsi que des étiquettes orange de demande de sacs jaunes (disponibles aussi en Mairie)**



Centre de tri du Plantaurel (crédit photo Smectom)

## L'espace de la vie citoyenne et associative



# VIE du village

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village aux nouveaux habitants :

- à Lijéau : Lisa BERGERON et sa famille, ainsi que l'association « le Temps d'Agir »

- toujours à Lijéau : la famille MATMATI-BANCAREL

- au lotissement « l'Eglise » : la famille CAILLARD-ZOE

- impasse du Haut du Village : la famille VIDAL-FOURNIER

## FETE de BRIE 30 et 31 août

### SAMEDI 30 août

15h Concours de pétanque

18h Apéritif

20h Moungetade

*Cuisses de canard confites et saucisses grillées*

*Adultes 14€ / Enfants 8€*

22h Bal avec l'orchestre

**EPSILON**

Réservations au 05 61 69 29 07  
ou 05 61 68 83 07 (le soir)

### DIMANCHE 31 août

10h30 MESSE suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts

12h30 Apéritif pour TOUS

offert par la commune

15h Concours de BELOTE

18h Apéritif

20h Plateau de paella (10€)

*Soirée animée par le chanteur  
Patrick CHALVET*

### CARNET ROSE

- le 31 mars, EMMA PONS ravit son papa Igor Pons et sa maman Noémie Cazals

- le 4 mai, la petite LILOU FARAUD agrandit la famille de Jean-Bernard Faraud et Valérie Charles

Mille enchantements pour ces heureux parents !

## Ambiance festive et conviviale au FOYER RURAL

Pour preuve la désormais traditionnelle journée du 1<sup>er</sup> mai qui a rassemblé cette année plus de 200 convives venus déguster un couscous mémorable après tous les efforts de la matinée (randonnées vélo, vtt, pédestre et équestre). Une après-midi détente a complété cette journée, avec démonstrations et initiations de danse country, tir à l'arc, quille de six et speed-ball.

Une journée découverte en bus a été organisée le 25 mai avec pour thème « La Blanquette de Limoux ». Visite le matin de la splendide Abbaye de Saint Hilaire (où la Blanquette a été inventée en 1531), repas à Limoux (la célèbre Fricassée de Limoux !), puis connaissance des vignes et cave d'Alain Cavailès, avec explications sur la culture et la vinification de la Blanquette.

Pour tous renseignements sur les activités du FOYER RURAL, contacter : Michel Peyrefitte 05.61.60.31.60 ou Daniel Bélondrade 05.61.60.69.35

### Dates à retenir

- **Samedi 13 septembre:** Assemblée générale du Foyer Rural.

- **Mercredi 17 Septembre à 21h00**  
Reprise des cours de gymnastique mixte, amins par notre salariée Pascale BERDEIL (KKO).

- **Samedi 27 Septembre de 15h à 18h :**  
1<sup>er</sup> Cour de danse Country animé par STEPHAN LAWSON du groupe des Eagles Dancers

- **Dimanche 5 octobre:** journée expression corporelle placée sous l'égide du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural et de la Fédération Départementale des foyers Ruraux : 9h00, randonnée pédestre autour de Brie. 12h30, apéro et grillades. 14h30, démonstrations de différentes gymnastiques, danses de salon, contemporaine, country etc. ....avec initiations. 18h30 Apéritif offert par le foyer rural

- **31 décembre:** réveillon de la Saint Sylvestre 2008. Un rendez-vous à ne pas manquer !

### FELICITATIONS aux nouveaux DIPLOMES !

👉 Chloé LUIS pour son bac L

👉 Laura CARRIERE pour son CAP de coiffure

👉 Anthony QUEVA pour son CAP de cuisine

👉 David SEGUOLA pour son bac PRO Electronique

👉 Samuel AMORIN pour son bac pro MSMA